

Immatriculations GPL : véhicules neufs et d'occasion

**Les ventes de véhicules GPL neufs en très nette hausse :  
+ 445 % depuis le début de l'année  
Il s'agit de la plus forte hausse du marché automobile en termes de  
motorisation !**

Le GPL s'impose plus que jamais comme un carburant alternatif compétitif et attractif. Les nouvelles mesures de lutte contre la pollution, le durcissement des restrictions de circulation, mais surtout l'élargissement de l'offre de véhicules GPL neufs, motivent les automobilistes à choisir le GPL.

**Sur le marché du neuf**

Depuis le début de l'année 2020, les immatriculations de véhicules GPL enregistrent des chiffres record en quintuplant : + 445% par rapport à la même période en 2019. Il s'agit de la plus forte hausse sur le marché automobile en termes de motorisation (par rapport aux autres énergies...).

Sur le seul mois de septembre, les ventes de véhicules GPL ont augmenté de + 6 446% (soit 3 273 immatriculations / versus 50 véhicules en septembre 2019).

A noter également des chiffres record sur juillet/août, période traditionnellement calme dans le secteur automobile, avec 3 435 véhicules immatriculés (soit + 1 454 % par rapport à la même période en 2019).

Dacia, qui propose toute sa gamme de véhicules en version GPL, booste le marché. Le constructeur commercialise l'ensemble de sa gamme en version GPL (offre Eco-G : Duster, Sandero, Logan) au même prix que les modèles 100% essence, à partir de 10 000 euros.

Sur les mois de juin à septembre 2020 :

- La Dacia Sandero Eco-G (GPL) est en tête des ventes et représente plus de 50% des immatriculations GPL, suivi par le Dacia Duster (25% des immatriculations GPL).
- 20 % des immatriculations de Dacia Sandero et Dacia Duster sont des modèles GPL.
- La Renault Captur enregistre un fort succès et représente 10% des immatriculations GPL et la Renault Clio près de 5%.

Tous ces modèles figurent dans le Top 7 des modèles vendus, toutes énergies confondues.

### **Sur le marché de l'occasion**

On retrouve la même dynamique sur le marché de l'occasion.

Les ventes de véhicules GPL d'occasion sont en progression de + 27,4% sur la période de juin à septembre (6 346 véhicules en 2020 versus 4 980 en 2019).

En septembre 2020, la tendance s'est accélérée avec 1 794 immatriculations (soit + 38,20% par rapport à septembre 2019).

Il existe différents modèles à partir de 3 000 euros sur ce marché (marques Chevrolet, Citroën, Dacia, Fiat, Ford, Opel, Renault, Volkswagen ...).

### **De nombreux avantages du GPL pour tous les automobilistes**

#### **A l'usage :**

- Tous véhicules GPL sont tous classés **Crit'air 1**. Ils peuvent rouler sans aucune restriction de circulation et bénéficient également de nombreux avantages fiscaux.
- Depuis le début de l'année, le GPL s'affiche à 0,84 € le litre/ prix moyen à la pompe, soit environ 25% d'économies sur le budget carburant comparé à l'essence.
- Un réseau de stations-services et de professionnels GPL est disponible sur l'ensemble du territoire.
- La bi-carburant essence + GPL offre une très grande autonomie : de 400 à 600km en GPL, plus l'autonomie conférée par le réservoir essence.
- Les véhicules GPL bénéficient de gratuités et de tarifs réduits en voirie et dans les parkings souterrains.
- Pour les professionnels :
  - Ils sont exonérés de la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS) pendant 3 ans (véhicules qui émettent moins de 100gCO<sub>2</sub>/km).
  - La TVA est récupérable à 100% sur les achats de GPL.

#### **A l'achat :**

- Un malus zéro ou réduit lors de l'achat du véhicule.
- La carte grise est gratuite ou 2 fois moins chère. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'intégralité des régions offre une exonération du certificat d'immatriculation pour les véhicules GPL.

**Le GPL permet de réduire significativement le budget automobile et de moins polluer.**

#### **À propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière du butane et du propane. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des gaz butane et propane. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL utilisé comme carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr), [www.vehicule-gpl.fr](http://www.vehicule-gpl.fr)



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)